



## DECLARATION D'ACCIDENT GRAVE <sup>(1)</sup> EN CENTRE DE VACANCES ET DE LOISIRS

A établir, en deux exemplaires, par le directeur du séjour de vacances, ou d'accueil de loisirs, et à envoyer dans les 48 heures à la Direction de la jeunesse et sports (DJS). Cet envoi ne dispense pas en cas de décès ou d'accident grave, de l'avertissement téléphonique immédiat à la DJS et de la déclaration à la compagnie d'assurances.

### RENSEIGNEMENTS SUR LE CENTRE

Nature du centre :

Adresse :

Date du Début du séjour :

Date de fin du séjour :

Collectivité organisatrice :

Adresse :

Compagnie d'assurances :

N° et date du contrat :

Fédération d'affiliation :

### BREVE ANALYSE DE L'ACCIDENT

Date et Heure :

Lieu :

Nature :

Résumé succinct des circonstances :

### RENSEIGNEMENTS SUR LE DIRECTEUR DU CENTRE

**NOM :**

Prénoms :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Profession :

Brevet de directeur de centres de vacances et de loisirs<sup>2</sup>

Date de l'autorisation d'exercer :

En stage pratique pour l'obtention du brevet<sup>2</sup>

Sans qualification officielle<sup>2</sup>

Autre

### RENSEIGNEMENTS SUR LA VICTIME

**NOM :**

Prénoms :

Date de Naissance :

Date d'arrivée au centre :

Date de l'examen médical préalable au départ en centre de vacances (le cas échéant) :

Contre-indication médicale (le cas échéant)

En cas d'assurances individuelle : Nom et adresse de la compagnie :

### RENSEIGNEMENTS SUR L'ANIMATEUR

**NOM :**

Prénoms :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Profession :

Brevet d'animateur de centres de vacances et de loisirs<sup>2</sup>

En stage pratique pour l'obtention du brevet<sup>2</sup>

En formation

Sans qualification officielle<sup>2</sup>

Autre

### RENSEIGNEMENTS SUR LE REPRESENTANT LEGAL

**NOM :**

Prénoms :

Adresse :

Profession :

N° d'immatriculation à la sécurité sociale (ou mention néant) :

(1) Conformément à la Loi N°78-753 du 17, juillet 1978 sur les documents administratifs, cette déclaration peut-être communiquée, sur sa demande, à la victime

(2) Cocher la case correspondante à votre situation

## RENSEIGNEMENTS A TRANSCRIRE PAR LE DIRECTEUR

### I. EN CAS DE NOYADE

Instructions reçues par le directeur de la part :

de l'œuvre  
du Maire  
de la DJS

Lieu de la baignade : Public ou privé ? Organisé ? Autorisé par qui ? Interdit par les autorités Locales ?

Une réglementation municipale ou Pays s'applique-t-elle à ce lieu ?

A-t-il été reconnu au préalable ? Par qui ?

Périmètre de protection ou balisage - Nature de l'installation

Distance entre la victime et le moniteur le plus proche

Nombre de mineurs dans l'eau

Nombre d'animateurs dans l'eau

Nombre d'animateur sachant nager

Qui exerçait de la berge la surveillance ? préciser la qualification (maître nageur, sauveteur, surveillant de Baignade breveté, BNSSA)

Matériel de secours prévu

Quelles ont été les tentatives de sauvetage ?

Préciser: Conditions climatiques (température de l'eau, de l'air)

Etat du plan d'eau (calme, boueux)

S'il y avait du courant (sa direction, sa force)

La nature du fond (sable, roche, herbes, bâches)

Transparence de l'eau

Heure du dernier repas et sa composition

### II. EN CAS D'ACCIDENT DE MONTAGNE

Lieu de l'accident (en promenade ou aux abords du centre)

Indication exacte de l'itinéraire :

Prévu

Suivi

Reconnaissance de l'itinéraire (quand ? qui ? Comment?)

Position de la victime par rapport au groupe et par rapport à l'animateur le plus proche (distance) :

Par qui et comment était organisé l'encadrement :

Nombre de participants à la sortie :

Identité et compétences du spécialiste qui dirigeait le groupe

Charge portée par la victime (nature et poids)

Habillement et chaussures portées par la victime

Altitude et nature du sol

Conditions climatiques (Ensoleillé, couvert, orageux, pluvieux, chaud, froid) :

Visibilité

Nom et adresse du docteur en médecine qui a examiné la victime:

Certificat médical indiquant avec précision le dommage corporel causé (transcrire ou coller) :

Déposition de l'animateur responsable de l'activité :

Date et signature de l'animateur :

### III. DANS TOUS LES CAS

Le directeur assistait-il à l'accident ? Si non où était-il ? Que faisait-il ?

Place et activité de l'animateur au moment de l'accident

Précautions de sécurité prises avant l'accident

L'alerte a-t-elle été donnée ? Par qui et à qui ?

Intervention des secours (avec toutes précisions utiles sur les sauveteurs individuels, les services publics ou privés et les moyens mis en œuvre)

La victime a-t-elle été soignée immédiatement ? par qui ?

Où a-t-elle été conduite ? par qui ?

L'accident a-t-il été causé par un état défectueux des locaux et terrains de jeux ?

Dans l'affirmative quelles mesures avaient été prises pour y remédier ?

Qui est propriétaire des locaux et du terrain ?

L'accident a-t-il été causé par un tiers ?

Le cas échéant : Nom et adresse

Est-il assuré en responsabilité civile ?

Nom et adresse de la compagnie

Un procès-verbal de gendarmerie ou de police a-t-il été établi ?

Par qui ?

Renseignements complémentaires éventuels

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Le Directeur du centre de vacances